Garde-Manger
États financiers
31 mars 2026

Garde-Manger
Sommaire
Exercice clos le 31 mars 2026

Page

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

États financiers

État des résultats *1*

État de l'évolution de l'actif net *2*

Bilan *3*

État des flux de trésorerie *4*

Notes complémentaires *5*

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Aux actionnaires de Garde-Manger,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Garde-Manger (« l'Organisme de bienfaisance »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme de bienfaisance, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Étant donné que la direction n'a pas procédé à un dénombrement des stocks qu'elle détenait au début de l'exercice clos le 31 mars 2026, nous n'avons pu mettre en œuvre les procédures que nous considérions comme nécessaires à l'égard des quantités en stock au début de cet exercice. Puisque les stocks d'ouverture ont une incidence sur la détermination des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie, nous n'avons pas été en mesure d'établir s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux résultats d'exploitation et aux flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2026. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux. Nous exprimons également une conclusion modifiée sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de l'exercice considéré, en raison des incidences éventuelles de ce problème sur la comparabilité des chiffres de la période considérée et des informations comparatives.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Garde-Manger au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Carleton-sur-Mer (Québec)

MNP SENCRL, srl[1]

20 août 2026

[1] Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119855

Garde-Manger
État des résultats
Exercice clos le 31 mars 2026

	2026 ***(12 mois)***	*2025* *(6 mois)*
Produits		
Subventions		
CISSS de la Gaspésie	**37 305**	4 615
Regroupement des MRC de la Gaspésie	**47 766**	31 516
Réseau en développement social Rocher-Percé	**-**	29 997
Autres subventions	**20 128**	-
Apports reçus sous forme de biens	**64 625**	14 435
Dons	**58 860**	30 628
Revenus de transformation alimentaire	**20 731**	9 037
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**28 562**	2 955
Autres revenus	**1 650**	300
	279 627	123 483
Coût des marchandises vendues et distribuées		
Stocks au début	**-**	-
	-	-
Achats de nourritures	**66 200**	18 634
Fournitures et emballages	**6 746**	96
	72 946	18 730
Stocks à la fin	**(4 776)**	-
	68 170	18 730
Bénéfice brut	**211 457**	104 753
Charges		
Salaires et avantages sociaux	**108 924**	57 242
Assurances	**2 112**	2 174
Déplacements et représentation	**2 633**	520
Entretien et réparations	**4 264**	1 232
Énergie	**4 193**	2 448
Formation	**63**	25
Fournitures de bureau	**1 859**	1 386
Frais de tenue de livre	**8 956**	5 546
Intérêts et frais bancaires	**194**	157
Loyer	**16 371**	7 557
Essence	**1 241**	-
Publicité	**450**	646
Services professionnels	**7 912**	451
Taxes et permis	**2 217**	300
Télécommunications	**1 125**	398
Amortissements des immobilisations corporelles	**29 613**	2 955
	192 127	83 037
Excédent des produits sur les charges d'exploitation	**19 330**	21 716
Autre produit		
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	**9 500**	-
Excédent des produits sur les charges	**28 830**	21 716

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Garde-Manger
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 mars 2026

	Investi en immobilisations corporelles	*Non affecté*	*2026 Total (12 mois)*	*2025 Total (6 mois)*
Solde au début	**(34 543)**	**56 259**	**21 716**	-
Excédent des produits sur les charges	**(1 051)**	**29 881**	**28 830**	21 716
Investi en immobilisations corporelles	**45 188**	**(45 188)**	**-**	-
Solde à la fin	**9 594**	**40 952**	**50 546**	21 716

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Garde-Manger
Bilan
31 mars 2026

	2026	*2025*
Actif		
Court terme		
Encaisse	**52 968**	78 761
Débiteurs (note 3)	**22 530**	3 628
Stocks	**4 776**	-
Autres actifs - cartes-cadeaux	**31 110**	51 345
Acomptes sur immobilisations corporelles	**-**	14 211
	111 384	147 945
Immobilisations corporelles (note 4)	**105 071**	28 750
	216 455	176 695
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	**14 007**	12 284
Apports reportés (note 6)	**56 425**	65 190
	70 432	77 474
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	**95 477**	77 505
	165 909	154 979
Actif net		
Actif net investi en immobilisations corporelles	**9 594**	(34 543)
Actif net non affecté	**40 952**	56 259
	50 546	21 716
	216 455	176 695

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

administrateur **administrateur**

Garde-Manger
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	*2025*
	(12 mois)	(6 mois)
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	**28 830**	21 716
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissements des immobilisations corporelles	**29 613**	2 955
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(28 562)**	(2 955)
	29 881	21 716
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	**(10 485)**	22 501
	19 396	44 217
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(91 723)**	(1 048)
Acomptes sur immobilisations corporelles	**-**	(14 211)
	(91 723)	(15 259)
Activité de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**46 534**	49 803
(Diminution) augmentation de l'encaisse	**(25 793)**	78 761
Encaisse au début	**78 761**	-
Encaisse à la fin	**52 968**	78 761

Au cours de l'exercice, un acompte de 14 211 $, versé au cours de l'exercice précédent, a été transféré au coût des acquisitions de matériel roulant. Cette opération est sans effet sur la trésorerie.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'entreprise

Garde-Manger (l'Organisme), constitué selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif le développement social durable, en réduisant les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale au moyen de la récupération et la distribution alimentaires.

L'Organisme détient un statut d'Organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale
L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure
L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation.

Dépréciation
En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Stocks
Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Enseigne	8 %
Matériel et équipements	20 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme
Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des apports
Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Dons
Les dons sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord et que le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Revenus de transformation alimentaire
Les revenus de transformation alimentaire sont constatés à titre de produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de biens et de services
L'Organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs. Les apports sous forme de biens et de services utilisés dans le cours normal des activités, qui auraient dû être acquis par l'Organisme à défaut d'un apport et dont la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, sont évalués à leur juste valeur. Les autres apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Utilisation d'estimations
La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. Débiteurs

	2026	*2025*
Comptes clients	**-**	890
Subvention à recevoir	**11 017**	-
Taxes à la consommation	**11 513**	2 738
	22 530	3 628

4. Immobilisations corporelles

	Coût	*Amortissement cumulé*	***2026 Valeur nette***	*2025 Valeur nette*
Enseigne	**2 918**	**310**	**2 608**	2 834
Matériel et équipements	**45 950**	**13 965**	**31 985**	25 916
Matériel informatique	**233**	**6**	**227**	-
Matériel roulant	**88 537**	**18 286**	**70 251**	-
	137 638	**32 567**	**105 071**	28 750

5. Créditeurs et charges à payer

	2026	*2025*
Comptes fournisseurs et frais courus	**3 596**	2 326
Salaires et vacances	**8 173**	7 883
Sommes à remettre à l'état	**2 238**	2 075
	14 007	12 284

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent du financement affecté destinés à couvrir les charges des exercices subséquents.

	2026	*2025*
Solde au début	**65 190**	-
Apports reçus	**25 315**	13 845
Apports reçus sous forme de biens - cartes-cadeaux	**44 390**	65 780
Apports reçus constatés au cours de l'exercice	**(13 845)**	-
Apports reçus sous forme de biens constatés au cours de l'exercice	**(64 625)**	(14 435)
Solde à la fin	**56 425**	65 190

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes.

	2026	*2025*
Solde au début	**77 505**	-
Apports reçus	**46 534**	80 459
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	**(28 562)**	(2 945)
Solde à la fin	**95 477**	77 505

8. Instruments financiers

Risques financiers
Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit
Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux débiteurs.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs et charges à payer.

9. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2026.